Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 5 (1867)

Artikel: VIe causerie genevoise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

on l'a lu quand même, par rapport que Félix mon cousin, le fils au syndic, est par là bas dans un régiment étranger et qu'on aime tout de même savoir comment qu'ils vivent dans ces pays entre opofages.

Dites voir, M. le Rédacteur, si vous nous mettiez dans le futur numéro quelque bonne histoire pour rire comme qui s'en y trouve dans l'Armanach de Berne, et puis quelques nouvelles de cette grève des ouvriers (comme y disent). C'est-y bien vrai qu'ils ont tué le préfet, encore qu'il avait l'écharpe?

Enfin si vous nous disiez un mot de ce boni qu'ils ont fait au château. On pense par la commune que ce n'est pas sûr et le régent, qui s'y connaît et le syndic aussi, assurent que ces financiers ils savent arranger les chiffres et tourner les aditions que quand on y perd on dirait qu'on y gagne. Enfin quoi! si c'est un boni pour de bon, c'est un fameux élexir de longue vie pour ces messieurs. Gage qu'on les renomme!

C'est le moment de clore, M. le Rédacteur, puisque mon papier est fini, vous voudrez bien inserrer ma lettre. Si ça vous revient trop cher imprimez la seulement en fine, ou mettez-en seulement la moitié; ça m'est égale.

Je me maintiens votre serviteur et je vous souhaite mille bonheur et à vos collègues.

> Jérémie Recordon a la Ponneyre, sur Lutry.

VI^e Causerie genevoise.

Dans notre dernière causerie, nous croyions en avoir fini avec Carouge, mais nous avions oublié certains détails qui nous reviennent tardivement à la mémoire et qu'il ne nous semble pas inutile de mentionner ici.

Rien de plus bizarre que l'aspect de Carouge un soir d'été. Chacun descend devant la maison qu'il habite et y prend son repas du soir en jasant de ceci, de cela, des mariages, des morts, des naissances et surtout de ce qu'on peut savoir sur son prochain. — Carouge tient à la fois de la ville et du village, c'est-à-dire que tout le monde s'y connaît, qu'on sait au long l'histoire de chacun, et que, passant de bouche en bouche, l'interprétation malveillante d'un fait prend en quelques heures d'effrayantes proportions. C'est une traînée de poudre à laquelle on met le feu.

Entre Carouge et Chêne (situé à une demi-lieue de Genève du côté de Rive), il y a peut-être des nuances, mais elles sont peu sensibles pour qui n'a pas vecu dans l'un et l'autre lieu. Même division de la population en trois catégories; mêmes habitudes, mêmes mœurs; aussi n'aurions-nous point parlé spécialement de Chêne si nous n'avions tenu à conduire les abonnés du Conteur chez le spirituel humoriste dont ils connaissent certainement les œuvres.

Nous voulons parler de M. Petit-Senn.

Allons lui rendre visite.

Vous avez peur de vous présenter, vous craignez qu'il ne vous intimide.... rassurez-vous, les hommes d'esprit sont toujours abordables. Voici la maison, près du poste de gendarmerie; montons au premier étage, traversons ce corridor et ces deux pièces sur les pas de la domestique qui nous introduit, nous voici dans le sanctuaire où le poète travaille.

Il est souffrant, mais il nous tend la main et nous fait asseoir; les premières paroles échangées sont un peu languissantes, mais la conversation s'anime, les mots heureux jaillissent comme des étincelles de la bouche du spirituel causeur; laissons-le parler, il nous racontera uue foule d'anecdotes piquantes; puis, si vous l'en priez un peu il sortira de certain tiroir la dernière pièce de vers éclose sous sa féconde plume, ou bien quelques boutades, véritables flèches frappant en plein cœur les ridicules et les travers de la société.

Etes-vous curieux de passer ses trésors en revue? Ne vous gênez pas, M. Petit-Senn va vous montrer sa riche collection d'autographes et les nombreux souvenirs, les témoignages d'admiration qu'il a reçus des grands par la pensée, par la naissance ou par la fortune.

Maintenant que vous voilà tout à fait à l'aise avec le poète, jetez les yeux autour de vous. L'ameublement de cette pièce vous paraît simple, ne vous en étonnez pas; tous ces meubles se rattachent à un passé dont M. Petit-Senn garde religieusement la mémoire. Voyez ce beau portait de femme, peint par St-Ours, c'est la grand-mère du poète; arrêtez-vous devant chaque tableau, vous en saurez l'histoire, mais prenez garde! l'heure passe vite ici; le jour baisse, il faut prendre congé de notre hôte qui ne veut pas nous laisser partir sans que nous ayons goûté son Bordeaux, son Frontignan, sa crême de noyaux on son excellente anisette.

Nouvelle halte! nouvelle causerie! la nuit tombe. Comme le temps s'est vite écoulé!

Quand nous sommes entrés, nous avions devant nous un vieillard; regardez-le maintenant; ses yeux ont retrouvé l'éclat de la jeunesse, il a causé, il est heureux. Serrons la main qu'il nous tend en nous engageant à revenir bientôt et remercions-le de sa cordiale hospitalité.

Et maintenant il est trop tard pour parcourir Chêne. Qu'y trouverions-nous d'ailleurs? Beaucoup de cafés et de restaurants très fréquentés le dimanche par les promeneurs genevois. Dans ces établissements publics, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se taire et d'écouter.

Les tribulations du ménage sont quelquesois racontées par les maris qui ont secoué pour quelques heures ce qu'ils appellent..... leur joug.

L'expression est dure, mais en général les maris genevois ne se distinguent point par une galanterie raffinée.

Si nous entendions leurs femmes qu'ils ont laissées à la maison pour prendre leurs ébats, nous verrions bien de quel côté est l'esclavage. Parfois ces plaintes ont pour auditeur un célibataire en quête d'une dot; il dit à son tour ses petits mécomptes et rappelle sans s'en douter la spirituelle comédie de Victorien Sardou. Plus loin, et à demi voix, trois jeunes gens se confient leurs amours. Il faut prêter l'oreille pour saisir ces petits romans intimes. L'un est sentimental, l'autre réaliste, le troisième, qui ne prend pas la vie au sérieux, se console de tout en faisant des jeux de mots. Les soupirs langoureux du premier le font pâmer de rire; ses amours à lui durent comme dans la chanson, une semaine; encore fautil souvent en retrancher le vendredi et le samedi parce que sa bourse est à sec. Aussi ne comprend-il pas qu'on puisse s'attacher à une femme au point d'être souverainement malheureux de son indifférence.

— « C'est ta faute, dit-il au premier, tu aurais dû prévoir qu'elle ne s'attendrirait pas.

- « Pourquoi cela?

— « Belle malice! une demoiselle de Chêne! » Nous donnons le mot pour ce qu'il vaut, il n'est pas de nous.

Quel sera le sujet de notre prochaine causerie? nous l'ignorons encore; quelque souvenir ou quelque actualité nous le fournira. Y.

L'usage de l'acide phénique se répand de plus en plus; cet acide remplace très avantageusement le chlorure de chaux dont l'action est assez problématique.

Dans les pays infectés de peste bovine, l'acide phénique s'est montré supérieur à tous les autres désinfectants, dans les étables, dans les wagons qui ont servi au transport des bestiaux, etc.

Son emploi est très simple, il suffit d'en verser quelques gouttes dans un plat en ajoutant une certaine quantité d'eau qu'on abandonne dans les locaux infectés ou dont on se sert pour asperger des objets suspects d'infection.

L'acide phénique agit en détruisant les germes de champignons ou d'animaux microscopiques auxquels sont dues probablement quelques maladies épidémiques ou épizootiques. Cet acide peut aussi être très utile pour prévenir la formation de moisissures et pour chasser les insectes.

Certain curé passait pour un libéral amphytrion. Un paysan imagina de lui faire hommage d'une vieille poule qu'il n'avait pu vendre au marché. Le bon curé le remercia et le retint à dîner, ainsi que l'avait espéré le paysan, qui fut très satisfait et ne manqua pas de revenir la semaine suivante.

— C'est moi, dit-il, pour se faire reconnaître, qui vous ai apporté, l'autre jour, la poule. Etait-elle bonne?

 Excellente, répondit le curé, vous arrivez à point, nous allons nous mettre à table.

Huit jours après un autre quidam se présente:

 C'est moi qui suis le voisin de celui qui vous a donné la poule.

— Très bien, fit le curé, nous allons manger un morceau ensemble.

Le surlendemain un troisième paysan arrive au

presbytère, et le curé lui demande le motif de sa visite.

— Je suis le voisin du voisin qui vous a donné la poule.

— Charmé de vous voir, reprit le curé. Acceptezvous quelque chose?

Le quidam ne se fit pas prier; il se mit à table où on lui servit une grande écuelle de soupe à l'eau chaude. Il fit une affreuse grimace.

— Mon ami, lui dit le curé, mon potage vous paraît fade; ne vous en étonnez pas; c'est le bouillon du bouillon de la poule que le voisin de votre voisin m'apporta l'autre jour.

Dans une bagarre, un monsieur reçut un magnifique coup de poing qui lui pocha l'œil de la meilleure manière. Notre homme bien ennuyé geignait comme une Madeleine, ne parlant que de compresse et pommades pour guérir l'organe endolori.

— Bah! lui dit un voisin, laissez donc faire la nature, ça s'en ira comme ça est venu.

Un maréchal-ferrant vient de découvrir le moyen d'arracher une dent sans y toucher. Il l'attache soigneusement, il lie l'autre bout de la corde à son enclume, puis il applique un fer chaud sur une partie quelconque du patient. Celui-ci hurlant, bondit en arrière..., la dent reste.

Dernière résolution votée par le Congrès de Genève :

La paix est ajournée jusqu'à la fin de la guerre.

- La livraison de septembre de la Bibliothèque universelle ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants: - I. Un poète suisse: Jean Gaudenz de Salis, par M. Gustave Revilliod. — II. Les deux gardes suisses. Nouvelle valaisanne, par M. Ch.-L. de Bons. - III. De l'influence sociale des métaux précieux, par M. H. Brocher. -IV. Pierre le Grand et l'amiral Lefort, par M. L. Vulliemin. (Troisième et dernier article.) - V. Une aventure en Irlande. Nouvelle de M. Anthony Trollope. - VI. Les ouvriers et leur avenir, par M. Ed. Tallichet. - VII. Variétés. - 1. Misère et charité dans une petite ville de France, par M. Charles Vulliemin. - 2. Les forêts de la Suisse, par M. Roger de Guimps .- VIII. Chronique .- BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRA-PHIQUE. - Etudes sur la littérature contemporaine, par Edmond Scherer. - L'Année scientifique et industrielle, par L. Figuier. - Histoire véritable et digne de mémoire de quatre Jacopins de Berne.

Bureau chez Georges Bridel, place de Louve, à Lausanne.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

Cabinet de lecture de L. Monnet, place St-Laurent.

Ce cabinet de lecture, qui sera presque entièrement renouvelé d'ici à la fin de l'année, vient d'être augmenté d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux. — Prix d'abonnement, 1 fr. par mois.